

Le Ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez, a déjugé le maire de Lyon et a autorisé la manifestation à Lyon en hommage à Quentin, là où la préfecture n'arrivait pas à prendre une décision.

Polémique entre la France et l'Italie

Car en matière de victime de l'extrême gauche, tout le monde ne sait plus comment aborder la situation. Si cela avait été le contraire, ce serait bien plus simple et la déferlante médiatique aurait déjà poussé tout le monde en prison, et aux partis et associations incriminés à être interdits définitivement. Mais il y a dans ce pays désormais une complaisance à l'endroit de l'extrême gauche violente qui est proprement sidérante. Le président de la République, Emmanuel Macron, en voyage en Inde, n'est pas préoccupé par cette montée de la violence de l'ultra gauche mais s'est évertué à bien répartir les responsabilités des deux côtés alors qu'aujourd'hui, le fascisme semble être l'apanage d'une extrême gauche qui tue... La 1^{ère} ministre italienne, Giorgia Meloni a déclaré sur X : « *la mort d'un garçon d'à peine plus de 20 ans, attaqué par des groupes liés à l'extrémisme de gauche... C'est une blessure pour l'Europe entière... dans un climat de haine idéologique qui se répand dans plusieurs pays* ». La réponse du président français ne s'est pas faite attendre : « *Que chacun reste chez soi et les moutons seront bien gardés* », a-t-il ironisé en ajoutant : « *Je suis toujours frappé de voir que des gens qui sont nationalistes, qui ne veulent pas qu'on les embête chez eux sont toujours les premiers à commenter ce qui se passe chez les autres* ». Quel mépris pour la famille de Quentin et quelle honte pour notre pays !

Un important dispositif policier pour l'hommage à Quentin

Pour revenir en France, le RN a décidé de ne pas participer à la marche en hommage à Quentin où 2 à 3 000 personnes sont attendues, pour ne pas que l'on parle de récupération politique. LFI et ses semblables auraient-ils eu la même « délicatesse » dans le cas contraire ? Le ministre de l'Intérieur a déclaré : « *Les forces de l'ordre rayonneront en périphérie de ce cortège pour éviter tout trouble à l'ordre public... Il y aura un dispositif policier extrêmement important, composé d'effectifs locaux et de forces mobiles engagées avec des renforts conséquents* ». Chez LFI, on ose parler « *d'instrumentalisation de l'affaire* ». Mais les partisans de l'extrême gauche sont pourtant tout aussi responsables, même de manière indirecte, de cette violence qu'ils distillent jusque dans les rangs de l'Assemblée Nationale. Et la députée Aurélie Trouvé de prendre la défense de son collègue, Raphaël Arnault,

fondateur de la Jeune Garde, le groupuscule qui fait régner la violence partout où il passe.

7 mises en examen et en détention provisoire

Dans la réalité, sur les 11 interpellations, 7 personnes ont été mises en examen dont 6 personnes pour homicide volontaire. La 7^{ème} personne, Jacques-Elie Favrot, l'assistant du député LFI, Raphaël Arnault, a été mise en examen pour « complicité par instigation » ce qui en fait ipso-facto, le meneur de ce lynchage en règle. Il encourt comme les autres plus de 30 ans de réclusion criminelle. Ils ont été placés en détention provisoire. Le procureur de la République de Lyon Thierry Dran a dressé, en conférence de presse ce jeudi 19 février, un premier portrait des personnes interpellées dans le cadre de l'enquête sur la mort de Quentin Deranque.

2 ont des antécédents judiciaires

Ils sont « âgés de 20 à 26 ans » et « pour l'essentiel des étudiants, des employés dans le privé, l'un est sans emploi, et l'un est - comme vous le savez - assistant parlementaire. Certains appartiennent à des associations et trois déclarent avoir fait partie ou être proches de la mouvance d'ultragauche ». Selon une source proche du dossier, « la plupart sont connus pour être soit membres, soit proches de la Jeune Garde », un mouvement créé en 2018 à Lyon par Raphaël Arnault et dissout en juin 2025, mais pas totalement puisque Raphaël Arnault a fait appel devant le Conseil d'Etat qui n'a pas encore statué en seconde instance... Par ailleurs, « Certains sont fichés S », c'est-à-dire potentiellement dangereux pour la sécurité nationale, selon l'AFP. Sur les 7 personnes présentées au juge d'instruction, « deux d'entre elles ont des antécédents judiciaires » et l'une a déjà été condamnée « pour violence et usage de stupéfiants par le tribunal pour enfants ». L'autre personne a également été condamnée « par le tribunal correctionnel de Lyon pour des faits de vol et [de] port d'arme ». Enfin, l'un de ces deux suspects avec des antécédents judiciaires fait actuellement l'objet d'un contrôle judiciaire par une juge d'instruction de Paris, « à la suite de faits de violences aggravées en raison de la race, de l'ethnie ou la religion », a indiqué Thierry Dran. L'enquête ne fait que commencer car toutes les personnes incriminées n'ont pas été retrouvées à cette heure...

Jean d'Albis

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité